

# Le harcèlement scolaire entre pairs

Point de vue d'enseignants et d'élèves de cycle 3 sur le harcèlement scolaire.

### **RÉSUMÉ**

L'objectif de cette recherche est de savoir si des élèves de cycle 3 et leurs enseignants sont assez informés sur le harcèlement scolaire afin de répondre de manière adaptée à de potentielles situations de violences scolaires entre pairs. Pour répondre à cette problématique, une approche mixte a été utilisée, pour l'approche qualitative 4 entretiens ont été menés auprès d'enseignants du premier degré et, pour l'approche quantitative, la passation d'un questionnaire a eu lieu auprès de 98 élèves de cycle 3. Les principaux résultats montrent que malgré une bonne connaissance de ce qu'est le harcèlement scolaire, les enseignants souhaiteraient être mieux formés dans ce domaine, afin de prendre connaissance d'outils permettant de lutter contre ce harcèlement. Les élèves désirent aborder plus fréquemment ce sujet à l'école. Ceci permettrait sans doute une meilleure communication entre les différents acteurs et contribuerait à la diminution des situations de harcèlement.

Elodie **COUTARD**Master MEEF

Mention 1<sup>er</sup> degré

ESPE Académie de Nantes

### **MOTS CLÉS:**

harcèlement scolaire, violences scolaires, enseignants, élèves de cycle 3, formation

#### INTRODUCTION

Un enfant sur dix d'école primaire souffre de harcèlement scolaire. Le ministère de l'Éducation Nationale décrit le harcèlement comme « une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique » (MEN, 2016<sup>1</sup>) et qui présente un rapport de force et de domination entre deux élèves. Romano (2015) décrit le phénomène du harcèlement scolaire comme très complexe. Premièrement parce qu'il s'agit d'expériences qui peuvent intervenir dans la vie d'enfants en pleine construction identitaire et aui laissent derrière elles de véritables conséquences. Ensuite, parce qu'il s'agit d'une relation triangulaire composée de plusieurs personnes, il peut en effet y avoir un ou plusieurs harceleur(s), victime(s) et témoin(s). et la situation est vécue de manières différentes pour chacun des acteurs. Enfin, ce phénomène est sournois, souvent effectué de manière furtive sous différentes formes ce qui rend son identification très difficile par les adultes. C'est pourquoi lutter contre toutes les formes de harcèlement est aujourd'hui une priorité pour chaque établissement scolaire (cf. loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013).

1. https://www.nonauharce lement.education.gouv.fr/ressources/guides/le-harcelement-cest-quoi/

2. « L'usage intentionnel de la force physique, du pouvoir sous forme de menace ou d'action contre soi -même, autrui ou un groupe ou une communauté dont la conséquence réelle ou probable est une blessure, la mort, un traumatisme psychologique, un mauvais développement ou encore la précarité « OMS, 1995.

# CADRE THÉORIQUE ET PROBLÉMATIQUE

Après avoir présenté plus précisément les formes et les conséquences du harcèlement scolaire pour les différents acteurs impliqués, des actions de lutte contre ce harcèlement seront présentées.

### Un phénomène complexe

Le harcèlement se présente toujours sous la forme d'une relation triangulaire qui réunit un harceleur, une victime et des spectateurs ou témoins. Le harceleur peut agir seul ou en groupe. En général, il sait s'imposer au sein d'un groupe et rend ses comportements visibles aux yeux

des pairs mais invisibles à ceux des adultes. Les pairs, selon Bellon et Gardette (2010), peuvent quant à eux soit encourager le harcèlement, le réduire ou le faire disparaître. Il a une réelle absence d'empathie à l'égard de ses victimes et il n'éprouve souvent pas de sentiment de culpabilité. Dans tous les cas, la tolérance que les adultes peuvent avoir envers certaines violences<sup>2</sup> (le harcèlement étant une accumulation de ces violences) peut renforcer ces comportements agressifs puisque n'étant pas puni, le harceleur continue à agir et de véritables phénomènes de harcèlements peuvent alors se mettre en place dans la durée. Les cibles sont d'après Girard (cité par Catheline, 2009), des enfants qui échappent à la norme (en situation de handicap, présentant des tics, qui bégaient, etc.), présentant des difficultés d'apprentissage, un décalage dans le développement psycho -affectif ou encore une personnalité originale. Debarbieux (2008) montre l'importance des déterminants sociaux. Mais les bons élèves peuvent aussi être des cibles puisqu'ils se conforment aux attentes des enseignants ce qui, selon Debarbieux, creuserait davantage « la rupture scolaire » entre les élèves agresseurs et les autres élèves.

Catheline (2015) distingue les formes directes de violence que sont les violences physiques (coups d'un élève envers un autre, jets d'objets, etc.) des formes indirectes (violence verbale, propagations de rumeurs, mises à l'écart, etc.), appelées également « bullying direct » et « bullying indirect » par Olweus (2001). A cela peut s'ajouter ce que Romano (2015) appelle le harcèlement matériel. Il s'agit d'attaques du matériel scolaire ou des objets personnels de l'élève qui s'accompagnent souvent de violences physiques. L'agresseur agit par plaisir et pour humilier l'autre, il ne souhaite pas s'approprier les biens de sa victime comme c'est le cas dans une situation de racket. Enfin. une nouvelle forme de harcèlement est apparue, le cyberharcèlement ou le cyberbullying qui consiste à utiliser

les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour envoyer des messages de menaces, d'intimidation, de chantage ou pour publier des photos humiliantes d'une personne et ce de façon répétée. Le plus souvent, le harceleur emprunte une autre identité de manière à déstabiliser et apeurer la victime. Aussi, Debarbieux et Montoya (2011) ont retenu de leur enquête sur la victimation à l'école élémentaire une prédominance des garçons à être à la fois victime et agresseur. Ils ont plus

Prévenir et lutter contre le harcèlement entre pairs permettrait ainsi d'éviter de futures situations de harcèlement.. recours aux violences directes et les filles aux violences indirectes. Les plus jeunes ont davantage recours aux formes directes de violence et le harcèlement est donc plus facile-

ment identifiable qu'à l'adolescence où les insultes et les humiliations sont plus fréquentes.

Ces violences peuvent avoir lieu au sein de l'école. Olweus (2001) montre à travers ses études que les lieux laissés sans surveillance sont les plus à risques. Elles peuvent également avoir lieu au cours des sorties scolaires, dans le cadre des activités périscolaires, suivre l'élève jusqu'à son domicile lors des trajets scolaires et au domicile lui -même avec le cyberharcèlement qui ne laisse plus aucun répit à l'enfant.

Le harcèlement engendre de nombreuses conséquences physiques, psychologiques et morales chez les victimes, les auteurs ou encore les témoins. Chez les victimes, on peut observer une anxiété, un sentiment d'insécurité pouvant aller jusqu'à la phobie scolaire, créant des sentiments de honte et de culpabilité qui peuvent engendrer des difficultés scolaires. Le mal être rendant l'élève indisponible pour les apprentissages. Les victimes vivent dans un cercle vicieux. Le fait d'être rejeté des autres engendre une perte d'estime de soi et une détresse psychologique qui augmentent les risques d'être la cible de harcèlement, et à l'avenir des difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

Les harceleurs éprouvent des angoisses et un mal être même si ces sentiments sont moins marqués que chez la victime. Olweus (2001) a montré qu'ils ont quatre fois plus de risques de réaliser des actes criminels. Bellon et Gardette (2010) forment l'hypothèse selon laquelle les individus qui harcèlent moralement sur leur lieu de travail ou dans leurs familles, le faisaient déjà à l'école. Prévenir et lutter contre le harcèlement entre pairs permettrait ainsi d'éviter de futures situations de harcèlement.

Les témoins ont quant à eux une perception du climat de leur école et du système éducatif moins positive que les autres élèves, compromettant leur bien -être. En effet, ces derniers craindraient d'être à leur tour victime et développeraient un sentiment d'insécurité qui mènerait à l'absentéisme ou même au désengagement scolaire. Tout cela serait le résultat d'une dissonance cognitive car ils désireraient agir lorsqu'ils observeraient une situation de violence mais n'oseraient pas par crainte de représailles. Autant que les agresseurs et les victimes, les élèves témoins devraient également être pris en charge.

# Les actions possibles pour lutter contre le harcèlement

Dans les années 1990, des enquêtes de victimation ont vu le jour, mais ce n'est que lors des États Généraux de la Sécurité à l'École en 2010, que la problématique du harcèlement à l'école s'est faite connaître et que de réels engagements ont été pris, tous les deux ans, des enquêtes de victimation dans les écoles sont réalisées. Ces dernières permettent à la France de disposer de données actuelles sur la violence à l'école, de réaliser et d'ajuster des actions de prévention en conséquence. Une campagne de sensibilisation « Agir contre le harcèlement à l'école » a depuis été lancée et une délégation ministérielle est chargée de « la prévention et de la lutte contre la violence en milieu scolaire » c'est -à -dire d'identifier les priorités majeures et de proposer des mesures Des phénomènes de violence se développent également lorsque ces situations sont mal identifiées par les enseignants.

concrètes. Chaque école doit s'engager dans une politique « anti -bullying » qui fait participer l'ensemble des acteurs éducatifs et qui prône

> les valeurs de respect, de tolérance et de solidarité, d'après le ministère de l'Éducation Nationale, des phénomènes de harcèlement se développent lorsque le climat scolaire

est dégradé. Ainsi, les enseignants devraient être formés au harcèlement pour y répondre efficacement et pour donner des sanctions éducatives adaptées.

Des outils sont à disposition des équipes pédagogiques, des parents et des élèves pour les aider à résoudre des situations de harcèlement et mettre en œuvre des plans de formation et des actions de prévention : un numéro vert, des plateformes téléphoniques à l'échelle académique, un numéro spécifique pour le cyberharcèlement, une plateforme nationale « stop harcèlement » et un site internet<sup>3</sup>.

Des stratégies pédagogiques peuvent aussi être mises en place dans les classes : instaurer des règles de vie avec les élèves, des temps d'échanges, réaliser des travaux de groupe<sup>4</sup>, participer au prix « Mobilisons -nous contre le harcèlement », etc. La participation des pairs permet de responsabiliser les élèves et de leur apprendre à régler eux -mêmes leurs conflits. La coopération entre élèves est l'un des 7 facteurs identifiés par le MEN en 2013<sup>5</sup> pour lutter et agir sur le climat scolaire.

Le harcèlement est donc un phénomène peu connu, peu visible, qui prend des formes variées. Il est donc difficile à identifier si l'on n'y est pas sensibilisé. Vivre ces expériences traumatisantes affecte la perception de l'élève sur le climat scolaire de son école qui devient alors négative. C'est pourquoi, lutter contre ces violences permet la réussite éducative de tous les élèves, mission du professeur des écoles. Des phénomènes de violence se développent également lorsque ces situations sont mal identifiées par les enseignants (MEN, 2016). Mais les professeurs des écoles et les élèves se sentent -ils suffisamment informés pour lutter contre le harcèlement scolaire? L'objectif de ce travail est de répondre à cette question à partir de données recueillies auprès de 4 enseignants et de 98 élèves de cycle 3.

# MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Des entretiens ont été menés auprès de 4 enseignants et des questionnaires ont été proposés à 98 élèves afin de savoir s'ils se sentent assez informés sur le harcèlement. Les enseignants participants dont deux étaient directeur également, de 36 ans en moyenne, étaient trois femmes et un homme, avec une expérience professionnelle allant de 8 à 24 ans. Quant aux élèves, ils étaient âgés de 9 à 11 ans et de niveau CM1 CM2.

#### Les entretiens

Les entretiens étaient semi -directif, individuels, anonymes et enregistrés. Ils ont duré chacun une trentaine de minutes. Afin d'aider les enseignants, la consigne suivante leur était énoncée au début «Après avoir décrit ce qu'est, pour vous, le harcèlement scolaire, pouvez -vous me parler de vos expériences face à celui -ci. Par la suite, pouvez -vous me dire si vous vous sentez assez formé et informé pour répondre à de telles situations ». Un guide d'entretien a été construit afin de les relancer si besoin et d'aborder tous les sous -domaines envisagés de manière structurée. Ce sont donc dix -neuf questions qui ont été classées dans cing sous -domaines : la définition du phénomène, les expériences vécues, le rôle, la formation reçue et le point de vue sur les actions en place du professeur des écoles.

### Le questionnaire

En parallèle, un questionnaire de type papier -crayon a été administré à des élèves afin de compléter la re-

- 3. https://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/
- 4. Encouragé par Olweus (1993), cela développerait des attitudes positives chez les élèves tel le respect et la tolérance, ils apprendraient à respecter les opinions des autres et se sentant dépendants positivement, développeraient l'entraide et la solidarité.
- 5. https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/accueil.html

cherche et de comparer les différents points de vue face à ce phénomène. Cinq classes y ont participé. Les passations étaient collectives, se déroulaient en classe et duraient une quinzaine de minutes. Le questionnaire a été construit à partir des points saillants relevés dans la littérature scientifique à propos du harcèlement, à la fois à l'aide de questions fermées, ouvertes et à choix multiples, suivant les différentes réponses attendues, permettant ainsi de le rendre plus dynamique. Celui -ci comprenait treize questions reparties en trois sous -domaines : la définition du harcèlement, les expériences personnelles et la sensibilisation.

### **RÉSULTATS ET DISCUSSION**

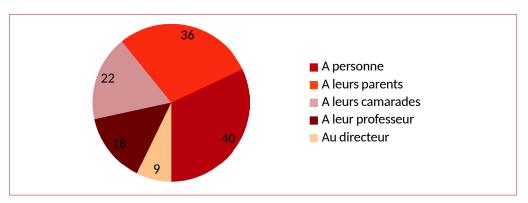
L'analyse des réponses obtenues dans les entretiens et questionnaires réalisés mettent en avant plusieurs éléments provenant des différentes thématiques.

Les enseignants ont en général une bonne connaissance du harcèlement scolaire, de ses caractéristiques et conséquences : « Élève qui subit des remarques désobligeantes d'un ou plusieurs élèves en permanence... ça devient très pesant pour l'enfant et perte de la confiance... de l'estime de soi », « Il peut prendre plusieurs formes : le racket, le harcèlement physique et le harcèlement moral ». Mais certains trouvent qu'il est parfois difficile de l'identifier « je ne sais pas quelles sont les limites du harcèlement à partir de quand on parle de harcèlement ».

Quant aux élèves, une part non négligeable (12%) ne connaît pas ce phénomène car tous n'ont pas reçu d'informations à ce sujet. Pour les élèves le connaissant, le harcèlement moral a été cité de nombreuses fois puis le harcèlement physique et le racket. Enfin, nombreux pensent qu'il y a harcèlement à partir du moment ou une personne est « méchante » ou en « embête » une autre.

Alors que les enseignantes exerçant dans des écoles rurales et urbaines ont que très peu d'expériences face au harcèlement : « quelques élèves qui se sentent continuellement agressés », « quelques enfants qui vivent du rejet de la part des autres camarades », l'enseignant exerçant dans une école en REP (Réseau d'Éducation Prioritaire) affirme en vivre quotidiennement. De nombreux enfants subissent encore des violences relevant du harcèlement scolaire (22%) même si l'on remarque que de nombreuses actions sont mises en place par le ministère de l'Éducation Nationale et par les enseignants eux -mêmes.

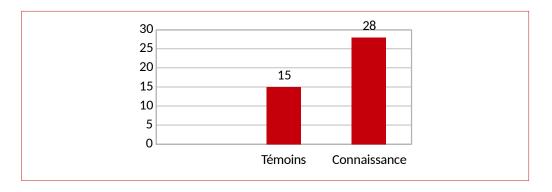
FIGURE N°1
Personnes sollicitées par les élèves victimes de harcèlement scolaire



Selon la figure 1, 40 % des élèves ayant connu le harcèlement ont préféré le garder pour eux tandis que 36 % se sont adressés à leurs parents. Les pairs seraient sollicités à 22 %. En revanche, seulement 18 % se sont confiés à leur professeur et 9 % au directeur d'école alors que les professeurs interrogés pensent être les mieux placés étant au plus près

des élèves et pouvant observer et repérer les comportements violents. Quant au directeur d'école, il serait davantage la personne marquant l'autorité et aurait un rôle à jouer du côté du harceleur pour donner une sanction éducative cohérente et adaptée à l'âge et à la personnalité de l'enfant, ce qui était également souliqné par Olweus (1993). Selon la figure

FIGURE N°2
Nombre d'élèves témoins et ayant connaissance de situations de harcèlement scolaire



D'après la figure 2, environ 15 % des élèves interrogés disent avoir déjà été témoins et environ 28 % affirment avoir eu connaissance sans avoir été spectateur eux -mêmes de certaines situations. Romano (2015) affirme que la peur des représailles pousse les témoins à taire les scènes de violence qu'ils voient ou celles dont ils ont connaissance. C'est ce qu'affirmait l'enseignant issu de l'école classée REP, qui voit ses élèves garder le silence par peur de représailles à la sortie de l'école ou dans le quartier dans lequel la majorité des élèves vivent.

TABLEAU N°1
Récapitulatif des outils utilisés pour tenter de mettre fin au harcèlement scolaire

Outils utilisés	Nombre d'enseignants citant cet outil
Discussion	4
Sanctions	2
Conseils d'élèves au sein de la classe	2
Conseils d'élèves au sein de l'école	1
Association	1
Médiateurs	1
« Humeuromètres »	1
Projet d'école	1
Débats philosophiques	1
Messages clairs	1

## ressources

De nombreux outils de prévention sont mis en place à destination des élèves par leur enseignant : la participation des pairs à travers les conseils d'élèves, la mise en place de débats philosophiques, de séances pédagogiques, les messages clairs, les « humeuromètres », les médiateurs. Ce sont des outils qui impliquent les élèves, qui permettent de les responsabiliser et de leur apprendre à régler leurs conflits par eux -mêmes, tout en leur faisant comprendre que la violence quelle qu'elle soit est inacceptable. Chez tous les enseignants, la discussion avec les différents acteurs est primordiale pour mettre un terme au harcèlement. Il doit s'en suivre d'une sanction éducative adaptée pour le harceleur, qui le sensibilisera sans punir l'individu mais seulement l'acte de violence. Enfin, ils peuvent faire intervenir des partenaires extérieurs comme l'a fait l'école REP avec une association pour sensibiliser les élèves avec un « regard neutre » et des « interventions plus marquantes ». Tous ces moyens visant la prévention du harcèlement sont bénéfiques pour maintenir un bon climat scolaire qui dégradé peut développer des phénomènes de harcèlement (MEN, 2016). De surcroit, plus les élèves sont victimes de harcèlement, plus la perception du climat scolaire de leur école est néga-

A l'aide des outils mis à disposition du MEN<sup>6</sup> mais aussi d'autres ressources utilisées par certains enseignants telles « Les ptits citoyens »7 ou encore « Le petit quotidien »8, certains d'entre eux en parlent tous les ans avec leurs élèves alors que d'autres n'abordent pas le sujet pensant au contraire qu'en parler inciterait les élèves à produire des comportements violents que nous cherchons finalement à faire cesser « le but étant d'éviter ces comportements bah faut pour les amoindrir en parler le moins possible ». En revanche, tous en parle lorsqu'une situation se produit et qu'ils en sont avertis.

Aussi, tous les enseignants interviewés ont ou auraient pris contact

avec les parents de leurs élèves si l'un d'entre eux était victime pour échanger sur les difficultés de l'enfant. Olweus (1993) encourage la coéducation entre les enseignants et les parents car c'est en coopérant qu'ils pourront aider au mieux l'élève. La coéducation est l'un des 7 facteurs identifiés par le MEN en 2013 pour lutter et agir sur le climat scolaire. C'est le cas également de la stratégie d'équipe, une bonne cohésion est aussi très importante, une enseignante parlait de la mise en place d'un projet d'école axé sur celui -ci et l'ensemble des enseignants interrogés affirme qu'un enseignant seul ne peut gérer l'ensemble d'une situation « alors on en discute en équipe, y'a du

Enfin, en terme de formation, la majorité des enseignants ont dû s'auto -former pour pouvoir répondre à certaines situations. C'est pourquoi, celle -ci présente une volonté de se former afin de ne plus se sentir démunis et donner des sanctions éducatives adaptées même s'ils ont une bonne connaissance de la diversité des outils déjà existants et principalement du site « Agir contre le harcèlement » du MEN et du numéro vert. Du côté des élèves, seulement 59 % des élèves ont déjà discuté du sujet au cours de leur scolarité, cependant, 11 % d'entre eux ne savent toujours pas à qui se confier s'ils se retrouvent un jour victime. 69 % des élèves interrogés souhaiteraient que leur professeur leur parle du phénomène parce que celui -ci leur est inconnu ou parce qu'ils souhaitent en savoir davantage.

#### **CONCLUSION**

Pour conclure, les enseignants ont une bonne connaissance du harcèlement scolaire mais 12 % des élèves ne le connaissent pas. Alors que les enseignants exerçant dans des écoles rurales et urbaines ont très peu d'expériences face au harcèlement, l'enseignant exerçant dans une école en REP affirme en vivre quotidiennement. 22 % des élèves affirment avoir

6. http://www.education.gouv.fr/cid122362/non -au -harcelement -le -harcelement -pour -l -arreter -il -faut -en -parler.html

7. « Les ptits citoyens » est une plateforme pour les élèves âgés de 7 à 11 ans consacrée à la citoyenneté et à l'éducation aux médias.

8. « Le petit quotidien » est un journal pour les écoliers âgés de 6 à 9 ans abordant les différents sujets d'actualité.

été victime et une majorité d'entre eux ne parlent pas de ces situations auxquels ils sont confrontés. Enfin, les enseignants souhaiteraient être davantage formés et connaître plus d'outils et les élèves souhaiteraient entendre davantage parler du harcèlement ce qui permettrait de lutter contre celui -ci et de libérer la parole des victimes

### **BIBLIOGRAPHIE**

Bedin, V., & Catheline, N. (2008). Harcèlements à l'école. Paris : Albin Michel.

Bellon, J. P., & Gardette, B. (2010). Harcèlement et brimades entre élèves, la face cachée de la violence scolaire. Paris : Fabert.

Catheline, N. (2009). Harcèlements en milieu scolaire. *Enfances & Psy*, 4(45), 82 -90.

Catheline, N. (2015). *Le harcèlement scolaire*. Paris : Presses Universitaires de France.

Catheline, N., & Debarbieux, E. (2012). Le harcèlement entre élèves. Le reconnaître, le prévenir, le traiter. Récupéré le 10 avril du site du ministère : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/actus\_2012/71/3/Guide\_pratique\_le\_harcelement\_entre\_eleves\_208713.pdf

Debarbieux, E. (2004). Les enquêtes de victimation en milieu scolaire : leçons critiques et innovations méthodologiques. *Déviance et Société*, 28(3), 317 -333.

Debarbieux, E., & Montoya, Y. (2011). Victimations et harcèlements en France : Le cas de l'école élémentaire. La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation, 53, 9 -17.

Kubiszewski, V. (2016). Prévalence des élèves témoins de harcèlement scolaire et difficultés associées : résultats préliminaires. *Pratiques psychologiques*, 22, 205 -219.

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Education.gouv.fr. Récupéré le 10 avril 2016 du site du ministère : http://www.education.gouv.fr/

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Non au harcèlement. Récupéré le 10 avril 2016 du site du ministère : http://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/

Olweus, D. (1993). Violences entre élèves, harcèlements et brutalités, les faits, les solutions. Paris : ESF. (Traduction de Marie -Hélène Hammen, 1999).

Olweus, D. (2001). Les brimades à l'école : s'attaquer au problème. Récupéré le 10 avril 2016 du site l'observateur OCDE : http://observateurocde.org/news/archivestory.php/aid/319/Les\_brimades\_\_E0\_l\_92\_E9cole\_:\_s\_92attaquer\_au\_probl\_E8me.html

Romano, H. (2015). Harcèlement en milieu scolaire. Victimes, auteurs : que faire ? Paris : Dunod.